

Europe-Chine

OBJECTIF PAIX ?

*entretien avec Martine Roure **

La paix est au premier rang des préoccupations de l'Union européenne dans ses relations avec la Chine.

Economie & Humanisme : *Quels sont, selon vous, les risques de conflits impliquant la Chine ? Vous paraissent-ils importants ?*

Martine Roure : Il convient de distinguer des conflits latents où sont impliqués d'autres États et un risque de conflit interne du fait des disparités croissantes en Chine, entre provinces et entre villes et campagnes. Globalement, tout en ayant un poids économique et politique qui ne cesse d'augmenter et tout en tenant réellement sa place, notamment au Conseil de sécurité, la Chine, au dire des nouveaux dirigeants chinois que nous avons rencontrés (1), ne souhaite pas s'impliquer outre mesure dans les conflits mondiaux, car ils considèrent que leur pays à suffisamment à faire dans la voie de sa propre modernisation.

Plus précisément, il vient de se produire un événement de première importance dans les relations entre l'Inde et la Chine, qui a longtemps eu des relations tendues avec l'Inde (2). Le contentieux sur le Sikkim, petit pays de l'Himalaya rattaché à l'Inde, signifiait pour les Chinois une volonté d'annexion. Si New Delhi reconnaît depuis les années 1950 que le Tibet fait partie intégrante de la République populaire de Chine, les dirigeants chinois se plaignaient que l'Inde accueille sur son territoire les Tibétains indépendantistes (3). Or, le premier ministre indien a quitté Pékin, le 25 juin 2003, après avoir signé des accords prévoyant, notamment, une réouverture de la route commerciale à travers le Sikkim. Les dirigeants chinois et indiens se sont engagés à régler les problèmes de statuts du Tibet et du Sikkim. La Chine reconnaît ainsi implicitement la souveraineté indienne sur le Sikkim. Le geste est spectaculaire, même si, pour le moment, ce n'est qu'un geste et qu'il faut suivre les épisodes ultérieurs. L'événement marque un tournant historique et la délégation interparlementaire UE-Chine s'est aussitôt réunie pour l'analyser. Nous voyons dans cette réconciliation amorcée un espoir pour l'avenir. Nous serons très attentifs à la suite des événements, notamment au Tibet.

En ce qui concerne Hong Kong et Macao, l'UE suit avec attention le transfert de souveraineté de la Chine dans les deux cas. L'Union insiste sur sa volonté de maintenir ses relations autonomes avec les deux régions et plaide pour une certaine autonomie des deux provinces. On peut nourrir quelques inquiétudes du fait que ces régions connaissent une récession économique. Quant à

** Martine Roure, élue socialiste, siège au Parlement Européen dans le groupe parlementaire du Parti Socialiste Européen (PSE).*

(1) Martine Roure fait partie de la commission inter-parlementaire UE-Chine.

(2) Les deux pays s'étaient fait la guerre en 1962 pour un différend territorial.

(3) Le Dalai Lama a obtenu l'asile politique en 1959.



la question taiwanaise, on peut espérer une issue pacifique par le biais du dialogue. N'oublions pas que la perspective « d'une seule Chine avec deux systèmes différents » est la seule voie, mais elle n'est pas facile pour les Chinois.

La paix, une stratégie globale

E & H : *D'après vos observations, la motivation pour la paix pèse-t-elle politiquement dans le développement des coopérations entre l'Union Européenne et la Chine ?*

M. R. : Il pourrait sembler, à première vue, que les relations entre l'UE et la Chine ne soient pas d'abord déterminées par la préoccupation de la paix (4). En réalité, la préoccupation de la paix anime fortement la stratégie européenne. Si les relations économiques semblent être au premier plan, et elles le sont, elles se situent dans une préoccupation d'équilibre mondial, de recul de la pauvreté et des inégalités sources de conflits. Cette stratégie est réaliste et ne néglige pas les intérêts économiques (5) : les échanges commerciaux bénéficient de la paix et peuvent faciliter des processus de pacification ; la naissance de l'UE en est un bel exemple.

La stratégie européenne est précisée principalement dans deux « Communications » de la Commission au Conseil et au Parlement (6). Elle poursuit comme objectifs une intégration complète de la Chine dans la communauté internationale, le soutien du processus de réformes et la transition de la Chine vers une société ouverte basée sur la prédominance de la loi et sur le respect des droits de l'homme. La question des droits de la personne humaine constitue une préoccupation majeure de l'UE dans son dialogue avec la Chine. Pour tous ces sujets, l'Union choisit une approche basée sur le dialogue et la coopération (7).

E & H : *Le Parlement européen a reçu le Dalai Lama comme un chef d'État. Il accorde une attention soutenue aux droits à redonner aux Tibétains. Ceci est-il significatif d'une exigence plus globale vis-à-vis de la Chine ?*

M. R. : L'UE privilégie le dialogue pour la résolution des conflits, considérant que, dans la guerre et la violence, ce sont les peuples qui paient le prix le plus fort. Nous œuvrons donc pour un rapprochement entre le Dalai Lama et les autorités chinoises. C'est en ce sens que nous avons fait le voyage de 2002 au Tibet. Déjà au mois de juin 1988, le Parlement Européen recevait le Dalai Lama qui présentait un plan de paix. Les tentatives de négociations n'ont malheureusement pas abouti ; au contraire, les dirigeants chinois ont adopté une politique rigide au Tibet, avec des emprisonnements et des restrictions contre la langue et la culture tibétaines. Lors de notre voyage à Pékin en 2000, Li Peng a posé trois conditions incontournables au retour du Dalai

(4) En 1985, le premier pas de relations officielles entre l'UE et la Chine était fait avec « l'accord UE-Chine sur le commerce et la coopération », qui constitue aujourd'hui encore le cadre légal des relations sino-européennes. Un dialogue politique s'est formalisé en 1994 par l'échange de courriers. Le point culminant des relations a été marqué, en avril 1998, par le premier sommet UE-Chine tenu à Londres.

(5) Le développement économique de la Chine dans ces dernières années a eu un impact fort sur l'intensification des relations commerciales entre l'UE et la Chine. L'UE est devenue le deuxième marché d'exportation pour la Chine.

(6) « Une politique à long terme pour les relations Chine-Europe » de 1995, et « Construire un partenariat compréhensible avec la Chine » de 1998.

(7) Afin d'arriver à son but de soutenir le processus de réformes et de changements en Chine, l'UE a étendu en 1995 son programme de coopération.

Lama au Tibet : il doit reconnaître la constitution de la Chine, accepter le principe d'une Chine unifiée et être prêt à dissoudre son gouvernement en exil. Il a en outre invité notre délégation à visiter le Tibet. Sur ces trois conditions, le Dalaï Lama nous a alors répondu en substance : « Pas de problème. La constitution chinoise reconnaît en principe le Tibet comme une région autonome. Si la Chine nous accorde l'autonomie, nous accepterons l'unité de la Chine. Et le gouvernement en exil pourra être dissout lorsque tous les Tibétains exilés pourront revenir dans un Tibet autonome. »

Actuellement le Dalaï Lama dit haut et fort – il l'a répété au Parlement Européen – qu'il accepte que le Tibet soit province autonome et qu'il fasse partie de la Chine, mais il exige le respect du bouddhisme. Il a parfaitement analysé l'État du monde et l'importance de la Chine dans ce monde. Il sait la peur des autres nations quant à l'effet cascade qu'entraînerait l'indépendance de certains États, dont le Tibet. Nous pensons que tout dirigeant chinois qui entamerait des négociations avec le Dalaï Lama aurait une chance de consolider sa position sur la scène internationale.

La paix, condition du développement

Quant à l'exigence de respect des droits de l'homme, au-delà du seul cas du Tibet, elle est bien sûr une préoccupation de l'UE. « Soutenir la transition de la Chine vers une société ouverte fondée sur l'État de droit et le respect des droits de l'homme » fait partie des cinq objectifs principaux de l'UE dans ses relations avec la Chine (8). Le Parlement n'est pas avare de résolutions fortes sur la situation des droits de l'homme en Chine, et nous abordons cette question à chacun de nos contacts interparlementaires. Nous souhaiterions évidemment que les réformes aillent plus vite, mais les nouveaux dirigeants chinois, avec qui nous avons de bonnes relations, nous rappellent invariablement (9) que les mutations sont à opérer prudemment. On a pu constater des progrès pour les droits économiques et sociaux. Pour les droits civils et politiques, il reste beaucoup à faire. Des mesures prudentes mais importantes ont été prises pour plus de démocratisation au niveau local, notamment avec des élections directes des conseils municipaux et des maires, dans les villages.

E & H : *Vous avez fait allusion à des risques de conflits internes à la société chinoise dus aux disparités. Comment les évaluez-vous ?*

M. R. : Depuis plus de vingt ans, la Chine a mis en œuvre une politique d'ouverture progressive de son économie, qui a profondément transformé le pays et la société. Plus de vingt ans de croissance économique soutenue ne sauraient masquer de pro-

(8) Les quatre autres sont : « Intégrer davantage la Chine dans la communauté internationale, Intégrer davantage la Chine dans l'économie mondiale, Mieux utiliser les ressources communautaires existantes, Améliorer l'image de l'UE en Chine ». Pour plus de précisions, voir les Communications de la Commission (1995, 1998, 2001) sur la stratégie de l'UE vis-à-vis de la Chine. Et les diverses résolutions du Parlement à ce sujet.

(9) En s'appuyant sur une analyse critique de la manière dont les choses se sont passées avec l'effondrement de l'URSS.



fondes disparités entre les provinces. Par ailleurs, la croissance économique rapide n'est pas sans effet sur l'environnement qui se dégrade. Le plus grand défi pour la Chine sera sans doute de gérer les conséquences économiques et sociales de la redistribution entre les régions. Les constats sont actuellement inquiétants. Le chômage s'accroît, avec les licenciements par les entreprises publiques. L'exode rural vers les grandes villes s'aggrave, avec le développement d'immigrés clandestins venus de la campagne. Les inégalités sociales et régionales s'accroissent. Cette situation pourrait devenir source de conflits internes à la société chinoise. Lorsque des problèmes apparaissent dans un aussi grand pays, c'est le monde entier qui tremble.

E & H : *Dans ce contexte, l'UE peut-elle jouer un rôle ? Quelles coopérations semblent-elles davantage pertinentes ?*

M. R. : Il faudrait une capacité mondiale à aider la Chine. Pour sa part, l'UE cherche à favoriser l'intégration de la Chine dans l'économie mondiale et à soutenir les réformes économiques et sociales en cours : aide à la mise en place d'un réseau de sécurité sociale, dialogue sur l'éducation, développement des ressources humaines, contribution à la création d'une politique de réduction des disparités régionales, etc. L'UE a des programmes, de type humanitaire, dans de nombreuses régions de Chine. Ils associent généralement des coopérations dans les secteurs de la santé, de la scolarisation, de l'agriculture et peuvent ainsi contribuer à faire reculer la pauvreté, à faire diminuer la mortalité des femmes et des bébés, à préparer l'avenir.

Tout ce qui peut permettre de sortir les régions pauvres de leur pauvreté est essentiel (10). L'UE cherche à créer une dynamique dans les zones rurales. Mais il faut bien reconnaître que ce sont les villes qui profitent le plus de la coopération. Il faudrait favoriser des coopérations entre groupements de paysans et de villages, de région à région. À la commission inter-parlementaire, on parle beaucoup de coopération avec les zones rurales, mais les Chinois sont surtout sensibles aux collaborations de ville à ville.

Dans cette promotion de la paix, le rôle des ONG doit être souligné. Les ONG ont une réelle capacité d'éveil des citoyens. L'écho des campagnes d'opinion pour un commerce équitable, pour la défense de la nature, contre l'exploitation des enfants, est non négligeable. Concrètement les grandes ONG sont en relation permanente avec l'UE. Il existe une ligne budgétaire spéciale pour les contrats avec les ONG luttant contre la pauvreté dans le monde (11).

Propos recueillis par
Claude Royon

(10) La Conférence mondiale de Vienne sur les droits de l'Homme en 1993 a reconnu que la transformation des conditions dans lesquelles vivent les groupes frappés par la pauvreté est un droit humain.

(11) Un appel à proposition est publié chaque année. Pour 2003 environ 20 % des 1200 propositions seront acceptées. L'initiative doit venir de l'ONG locale en Chine qui doit financer au moins 15 % du projet. L'Union européenne, et éventuellement un autre partenaire local, prennent le reste à leur charge. La grande majorité des projets concernent le développement social et rural.